



Troisième REGISTRE (1880 -1884)

18.01.1880 9h	<p>Président de séance : L Le Bail.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Supplément de classement des chemins vicinaux. • Projet de classement et tracé du n°5 Croas Vao—Lesneut. Favorable à une largeur de 7m et nommer chemin vicinal ce tronçon. • Projet de déviation du n°4 et PV d'enquête. OK pour Lessunus- étang de Keristevet. Chemin rural de 7m .
11.02.1880 9h	<p>Président de séance : L Le Bail.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dépenses d'enseignement primaire et moyens : pour 1881, analogue à 1880. total 1544.75F. • Prorogation des droits d'octroi au même tarif.
15.05.1880 9h	<p>Président de séance : L Le Bail. Secrétaire : Pascal Pouchoux.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tableau des contingences à fournir pour l'entretien des chemins de grande et de petite communication : vote de 3j de prestations et 5c spéciaux ordinaires.... • Règlement des comptes administratifs 1879. R : 8049.40 ; D : 8188 ; excédent des dépenses 142.50F, soit en tenant compte de 1878 un solde +402.9F. • Budget suppl 1880 et primitif 1881 approuvés. • Paiement de la note de Mr Gorgeu : 832F. • Le Préfet signale la nécessité de translater le cimetière trop petit et trop près du centre bourg. <p>Avis : cela suffirait de prendre 4 ares au nord de l'actuel cimetière.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mr Boyer réclame ses honoraires (262F) pour les plans de la maison d'école. Voté • La commune doit 291.2F aux hospices de Quimper : la commune n'a que 100F disponibles ; proposition d'une surtaxe de 10c /hl d'alcool pendant 5ans.
15.08.1880 9h	<ul style="list-style-type: none"> • Rien à dire...la séance est levée !
14.11.1880 9h	<p>Président de séance : L Le Bail. Secrétaire : Pascal Pouchoux. Les plus imposés sont présents.</p> <p>832F pour mr Gorgeu et 262F pour Mr Boyer sont inscrits au budget additionnel 1880 mais la commune n'a pas les ressources et propose de voter un impôt extraordinaire de 0.15c au principal des 4contributions directes (valeur 1300F). 30F pour le salaire du messenger et 36F de secours à l'indigente Bosser.</p>
05.12.1880 9h extraordinaire	<p>Président de séance : P Kéravec. Secrétaire : L Prigent</p> <ul style="list-style-type: none"> • révision des listes électorales : nomination des délégués.
23.01.1881 9h	<ul style="list-style-type: none"> • Président de séance : L Le Bail <p>Le maire installe le conseil municipal nouvellement nommé.</p> <p>Guillaume Kérourédan, le plus âgé prend la présidence. H. Gourlaouen est secrétaire.</p> <p style="text-align: center;"><u>ELECTION DU MAIRE ET DES 2 ADJOINTS</u></p> <p>21 bulletins, 21 suffrages exprimés</p> <p>Election du maire : Le Bail Lucien 19 voix élu Kéravec Pierre 1 voix Prigent Louis 1 voix</p> <p>1^{er} adjoint : Kéravec Pierre 21 voix élu</p>

	<p>régulariser la position de l'adjointe sœur Marie Chritina : fixer son entrée en fonction au 8 octobre 1882 et son traitement à 600F aux frais de l'Etat.</p>																								
08.04.1883 9h extraordinaire	<p>Président de séance : P Kéravec</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un terrain de 26 ares 16, près de la route est « offert » par Mr Le Bail pour 1800F. Mr le Bail encourage à faire une route allant du chemin de Grande communication de Quimper, vers la Trinité, murée des deux côtés sur 160m pour la sécurité des enfants. OK. • Cahier des charges de la maison d'école : 2 pages, 13 articles. 																								
12.4.1883	PV d'adjudication des travaux approuvé.																								
23.05.1883 9h ordinaire	<p>Président de séance : le Bail G. secrétaire Le Guellec Auguste.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dépenses pour les routes : analogue. • Comptes 1882 : Recettes 7285.46F ; D 6792.73F ; excédent définitif : 6134.67F. • Budget suppl 1883 : et primitif 1884 approuvés. • Régularisation des dépenses 1882. 																								
17.06.1883 10h extraordinaire	<p>Président de séance : P Kéravec</p> <p>Les trois catégories de chemins vicinaux offrent le même intérêt à ce jour. En 1875 800F ont été empruntés pour leur achèvement. Pas de frais supp actuellement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etat des chemins à classer, divisés en 3 catégories. <table border="1" data-bbox="450 864 1390 1088"> <thead> <tr> <th></th> <th>1^{ère} cat.</th> <th>2^{ème} cat.</th> <th>3^{ème} cat .</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>N°1 Plozévet - Mahalon</td> <td></td> <td>200m</td> <td></td> </tr> <tr> <td>N°2 Poul ar M à la mer par Kervinou</td> <td>1750m</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>N°3 Bourg- Mer</td> <td></td> <td></td> <td>920m</td> </tr> <tr> <td>N°4 Kermadu- côte</td> <td></td> <td>2080m</td> <td></td> </tr> <tr> <td>N°5 Croas Vao- moulin de Lesneut</td> <td>900m</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		1 ^{ère} cat.	2 ^{ème} cat.	3 ^{ème} cat .	N°1 Plozévet - Mahalon		200m		N°2 Poul ar M à la mer par Kervinou	1750m			N°3 Bourg- Mer			920m	N°4 Kermadu- côte		2080m		N°5 Croas Vao- moulin de Lesneut	900m		
	1 ^{ère} cat.	2 ^{ème} cat.	3 ^{ème} cat .																						
N°1 Plozévet - Mahalon		200m																							
N°2 Poul ar M à la mer par Kervinou	1750m																								
N°3 Bourg- Mer			920m																						
N°4 Kermadu- côte		2080m																							
N°5 Croas Vao- moulin de Lesneut	900m																								
08. 1883 ordinaire	<p>Président de séance : le Bail G. secrétaire</p> <p>Mauvais état du plancher de la mairie : proposition de le remplacer par un dallage en pierre pour 134F. Il manque 78F au budget. Vote unanime.</p> <p>Demande que V. le Corre de Kerlagadec soit dispensé du service : fav.</p>																								
16.09. 1883 ordinaire	<p>Président de séance : le Bail G. secrétaire</p> <p>Demande que V. le Corre de Kerlagadec soit dispensé du service (bis) : fav.</p> <p>Partage des communaux de Canté : aucun droit pour la commune . Elle se réserve cependant l'accès au menhir et au rivage.</p>																								
11.11. 1883 ordinaire	<p>Président de séance : le Bail G. secrétaire</p> <p>Révision des listes électorales.</p> <p>Demande d'un adjoint supplémentaire à l'école des garçons.</p>																								
	<div data-bbox="507 1563 1104 1989" data-label="Image"> </div> <p style="text-align: center;">Vue de l'école- années 50-</p>																								
24.02.1884 8h extraordinaire	<p>Président de séance : Kéravec Pierre.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avis fav pour maintien dans leurs foyers pour Le Berre Michel (père infirme sans ressource et 																								

